



MANTES-LA-JOLIE

*Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit*

Numéro 27 - Mai 2006

Lundi 22 mai à 20h30

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée « mariages » de l'Hôtel de Ville, côté parking élus).

Pour me contacter

- Courrier : Marc Jammet, PCF Mantes, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- Adrel : marc.jammet@wanadoo.fr
- Site Internet :
<http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

La Poste du Val-Fourré : Premiers résultats de la pétition.

A la demande du Comité de défense de La Poste, j'avais écrit à Monsieur le Sous-préfet de Mantes la Jolie. Celui-ci, Monsieur Lambert (que je remercie), après m'avoir répondu qu'il prenait contact avec la direction de La Poste, vient de m'écrire pour m'annoncer plusieurs améliorations.

Un nouveau poste de gestionnaire de clientèle va être créé pour la Banque postale et **un agent de guichet va être recruté temporairement** pour assurer une présence aux 6 guichets pendant les heures d'affluence.

Bien sûr, ces mesures sont insuffisantes et ne remettent pas en cause le projet de La Poste - qui va se traduire notamment par une réduction des heures d'ouverture.

Mais on peut, à n'en pas douter, les mettre à l'actif des 800 signataires de la pétition.

Raison de plus pour continuer. Je reste, quant à moi, à la disposition des usagers, des salariés et du Comité de défense de La Poste.

L'ACJAM Sacrifiée

La Municipalité vient d'informer officiellement l'ACJAM qu'elle déconventionnait l'association. Cela veut dire qu'elle n'aura plus de subventions ni municipales, ni départementales, et la conduira à mettre « la clef sous la porte ».

Pourtant l'ACJAM qui, sur Mantes la Jolie, emploie 11 éducateurs, est reconnue comme très efficace et, ce, depuis 30 ans.

Même Pierre Bédier, en tant que Président du Conseil général, reconnaît n'avoir rien à lui reprocher (ni quant au travail effectué, ni quant au redressement financier qu'a su construire l'ACJAM).

L'association intervient régulièrement auprès de 500 à 600 jeunes avec une équipe stable, compétente et motivée. Elle avait d'ailleurs fait la preuve de son efficacité quand, en novembre 2005, ses éducateurs, en multipliant les rencontres et les dialogues, par les liens de confiance qu'ils avaient créés, avaient contribué à empêcher les explosions de violence qu'avaient connus d'autres communes de la région parisienne.

Pourquoi alors la condamner à mort ? "Pour perte de confiance" indique la droite mantaise qui, se sentant de plus en plus rejetée par la population mantaise, a - semble-t-il - décidé que le but des associations n'était pas de remplir leurs missions mais de « travailler pour elle ».

C'est un gâchis formidable. Je ferai tout mon possible pour l'empêcher.

Bien à vous,

Marc Jammet

Fermeture des écoles P. Bert et Les Iris

Dans une ambiance extrêmement houleuse pour le Maire (qui, à chaque fois que mes propos étaient applaudis par la salle, menaçait de l'évacuer), la droite et le Front national ont voté la fermeture des écoles et une nouvelle carte scolaire issue d'une étude payée 68.000 euros.

Cette étude est si peu sérieuse que les tours Ramon (détruites en novembre dernier) y figurent encore. Cela n'empêche pas d'ailleurs, les rédacteurs de cette étude de préconiser la casse des deux écoles de Gassicourt pour remplir l'école UDERZO de la ZAC des Bords de Seine qui ne comptait, alors, que ...3 inscrits.

J'ai proposé que le Maire organise un référendum local sur cette question et que ma proposition soit soumise au Conseil municipal. Le Maire a refusé. Il n'en a pas le droit. J'ai déposé un recours auprès du Tribunal administratif de Versailles pour faire annuler ces délibérations.

Ont voté contre la casse des écoles : groupes communiste et partenaire, socialiste, DECIL.

Pour : droite et front national

Plan local d'Urbanisme bientôt annulé ?

Il a été définitivement approuvé par le Conseil municipal. Au-delà des questions de fond (densification du centre-ville et de Gassicourt, casse des logements sociaux, spéculation immobilière ...), j'ai soulevé deux problèmes légaux : la concertation avec les Mantais (elle n'a pas été réalisée sur ce projet) ainsi que l'existence de deux projets de PLU (le Maire, dans sa précipitation, a oublié de faire annuler une des 3 moutures successives du PLU).

J'ai écrit au Préfet des Yvelines qui n'a pas daigné répondre. J'ai déposé un recours auprès du tribunal administratif qui, lui, y a donné suite et l'a enregistré.

Ont voté contre le PLU : groupes communiste et partenaire, socialiste, DECIL.

Pour : droite et front national.

La police municipale s'entraîne-t-elle dans le camp du GIGN ?

C'est la révélation qu'a publiée le "Canard Enchaîné" dans l'une de ses éditions. Depuis, je dispose de plusieurs dizaines de photos montrant plusieurs agents de la police municipale "en pleine activité" avec des armes de guerre.

Si cela était avéré, ce serait très grave car complètement illégal. D'autant plus que la Préfecture des Yvelines a toujours refusé le port d'arme à la police municipale de Mantes la Jolie.

J'ai écrit au Procureur de la République de Versailles en l'informant que je tenais à sa disposition tous les éléments en ma possession et en lui demandant de diligenter une enquête afin d'établir ou d'infirmer ces faits.

CAMY : tempête dans un verre d'eau.

Le dernier Conseil de la CAMY a été l'occasion d'une « prise de bec » entre Annette Peulvast (Maire PS de Mantes la Ville) et Dominique Braye (Président UMP de la CAMY).

La raison ? Tout en qualifiant le budget 2006 de « bon budget », Annette Peulvast a décidé, cette année, de s'abstenir (elle votait pour jusqu'à présent).

Cela présage-t-il d'une rupture franche entre PS et droite à la CAMY ? Malheureusement, non. Ceux des élus socialistes qui, avec les communistes, avaient voté contre le budget en 2003, s'abstiennent depuis l'année dernière. Il semble donc bien que « le geste » d'Annette Peulvast soit destiné « à ressouder » le PS local ... dans l'abstention face à la droite.

Le tout sur un budget qui comporte toujours une double taxe sur les ordures ménagères, les constructions d'un Palais des Congrès pour hommes d'affaires, des hôtels de luxe, la poursuite et le développement de la ZAC des Bords de Seine, la destruction de plus de 1 000 logements sociaux sans reconstruction et, depuis l'année dernière, une explosion des dépenses de communication destinée à financer le JTM dont le but est de mettre à mal la presse locale.

Ont voté contre le budget : les élus communistes et partenaires

Se sont abstenus : les élus PS et vert

Pour : droite.

CAMY-BIS : double censure

Jusqu'en 2004, tous les élus titulaires et suppléants de la CAMY avaient le droit à la parole. Mais Dominique Braye, après le mouvement contre la nouvelle taxe sur les ordures ménagères, avait alors fait voter un nouveau règlement intérieur interdisant aux suppléants de parler lorsque les titulaires sont présents. De fait cela m'interdit d'y participer lorsque Philippe Calmette est présent (il n'y a qu'un titulaire et un suppléant pour représenter la gauche de Mantes la Jolie).

Depuis cette date, je n'ai pu y prendre la parole qu'une fois. La raison en est toute simple : par deux fois (dont une lors du dernier conseil), alors qu'il avait pris soin d'informer Mr Braye de son absence, Philippe Calmette ne m'en a pas prévenu. La première fois, ne souhaitant pas faire de procès d'intention, je n'avais pas rendu publique ma protestation. Mais, cette fois-ci, c'est trop !

En m'empêchant de participer au Conseil, c'est toute la gauche mantaise qui a perdu une voix ... et la droite qui a obtenu qu'une voix supplémentaire ne se porte pas contre son budget.

Parking de la gare : un emplacement pour les vélo-taxis.

Au rez-de-chaussée, l'équivalent de 4 places va être réservé aux vélo-taxis. Le problème, c'est que les autres niveaux du parking étant fermés après minuit et les samedi et dimanche, cela va réduire le nombre de places pour les abonnés qui l'utilisaient en dehors des heures de fermeture.

J'ai proposé qu'un système automatisé (qui existe d'ailleurs dans bien d'autres parkings) soit mis en place pour que l'accès soit possible 24 heures sur 24 et tous les jours pour les abonnés.

Une fois n'est pas coutume, Mr Santini m'a répondu que cette solution allait être étudiée. J'attends donc que ces propos se transforment en actes tout en saluant ce premier (petit) pas vers l'écoute des élus. Je n'ai donc pas voté contre ce projet.

A voté contre : DECIL

Abstention : groupe communiste et partenaire

Pour : groupes droite, Front national, socialiste, gauche citoyenne 78.

Je suis intervenu auprès de l'Inspecteur d'Académie contre la fermeture d'une classe à l'école Colette, auprès du Maire pour me renseigner au sujet d'une facturation (qui m'a répondu par une lettre d'insultes).

Je suis signataire de l'appel pour l'amnistie des jeunes anti-CPE, contre la loi Sarkozy qui instaurerait une « immigration jetable », du comité de soutien à un pompier de Magnanville en grève de la faim, sanctionné pour avoir dénoncé des harcèlements sexuels de la part d'un supérieur hiérarchique.